

Vous pouvez télécharger le formulaire de demande de carte [sur ce lien](#)

## LISTE DES PIÈCES JUSTIFICATIVES

# CARTE PROFESSIONNELLE MODIFICATION

- ✓ Le formulaire de modification de carte complété et signé
- ✓ Copie de la carte professionnelle lorsque celle-ci a été délivrée par la préfecture

### Pour un ressortissant d'un Etat tiers, établi en France :

- ✓ Un extrait du casier judiciaire datant de moins de 3 mois, ou à défaut un document équivalent délivré par l'autorité judiciaire ou administrative de cet Etat.

### La modification concerne :

**1** Le changement de : l'adresse de l'établissement principal, du siège social, la dénomination, la forme juridique, le changement du représentant légal,

- ✓ Un extrait du RCS qui mentionne ces modifications
- ✓ L'aptitude professionnelle en cas de changement de représentant légal
- ✓ Attestation de garantie financière\*, pour l'année en cours, délivrée par l'organisme garant  
ou  
Attestation sur l'honneur du titulaire qu'il ne reçoit ni détient directement ou indirectement, à l'occasion de tout ou partie des activités pour lesquelles la carte est demandée, aucun fonds, effet ou valeur
- ✓ L'ancienne carte professionnelle au moment de la remise de la nouvelle carte
- ✓ Copie de la pièce d'identité du nouveau représentant légal

**2** le changement de garant ou d'assureur :

- ✓ Attestation de garantie financière\*, mise à jour, délivrée par l'organisme garant

ou

- ✓ Attestation d'assurance\*, mise à jour, contre les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile professionnelle

**3** Une déclaration de non détention de fonds (pour l'activité de transaction) :

- ✓ Une déclaration sur l'honneur qu'il n'est reçu ni détenu, directement ou indirectement des fonds, effets ou valeurs

**4** Une déclaration de détention de fonds :

- ✓ Attestation de garantie financière\*, pour l'année en cours, délivrée par l'organisme garant
- ✓ Attestation de l'établissement de crédit qui a ouvert le « compte séquestre » avec indication du n° de compte et coordonnées de l'agence qui le tient

**5** Une déclaration d'avenant à la garantie financière :

- ✓ Attestation de garantie financière\*, pour l'année en cours, délivrée par l'organisme garant avec copie de l'avenant le cas échéant

**REMUNERATION POUR L'INSTRUCTION ET LA DELIVRANCE DE LA CARTE 68€**  
**Arrêté du 10 février 2020**